



Vue de la Tour Vauban à Camaret-sur-Mer. Protégée dès 1907, la tour de défense côtière imaginée par Vauban a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2008 avec onze autres sites français

IVR53\_20122901426NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation